

Je vous invite à participer au

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 19 JANVIER 2022 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL, SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

En raison de la situation sanitaire et des mesures en vigueur pour lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19, le public n'est pas autorisé à assister à la réunion du conseil communautaire. La séance sera retransmise sur le site internet www.cc-macs.org

ORDRE DU JOUR

Approbation du contrat de relance et de transition écologique de la Communauté de communes
Note de synthèse jointe

Le président,



Pierre Froustey

